

**VOUS ÊTES ADMIS SUR LA LISTE PRINCIPALE:**

Vous allez effectuer votre année de PE2 dans l'un des 4 IUFM de Bourgogne (Mâcon, Dijon, Auxerre ou Nevers) en fonction de vos choix et de votre place au concours.

Si vous souhaitez suivre votre année de PE 2 dans un autre centre IUFM de Bourgogne, vous pouvez donc faire une **demande de transfert de scolarité** dès maintenant. Les réponses seront probablement données une dizaine de jours avant la rentrée de septembre. Nous vous rappelons que ces transferts ne sont pas de droit. Vous devez transmettre votre demande à Monsieur le Directeur de l'I.U.F.M. de Bourgogne, sous couvert du directeur de l'I.U.F.M. de votre département. Cependant, il faut savoir que le stagiaire demeure professeur des écoles-stagiaire du département dans lequel il a été recruté. A l'issue de sa formation, il ne sera titularisé que dans ce département. Pour en changer, il faudra faire une demande d'exeat/ineat.

La lettre pourra se présenter sous la forme :

Mme.....

Adresse.....

À

Monsieur le Directeur de l'IUFM de Bourgogne

Je soussigné(e).....recruté(e) par le département de..... sur la liste complémentaire du concours des professeurs des écoles 2007 de l'académie de Dijon, ai l'honneur de solliciter un transfert de scolarité pour le centre de..... pour les raisons suivantes :

Je suis originaire du département de..... et je demeure à..... avec mon conjoint et mes. ..enfants, âgés de .

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur de l'I.U.F.M. , l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour infos, en 2006 ,étant donné le nombre de demandes, l'IUFM avait accepté les transfert pour les stagiaires ayant 3 enfants. Mais les critères peuvent varier heureusement en fonction du nombre de demandes.

De notre côté, nous interviendrons au niveau académique pour obtenir une étude bienveillante des dossiers.

VOUS ETES ADMIS SUR LISTE COMPLEMENTAIRE:

Les départements de la Bourgogne sont déficitaires en personnel. Pour la Saône et Loire , il manquera à la rentrée une trentaine d'enseignants dans les écoles.

Le ministère devra donc recruter des enseignants sur la liste complémentaire (« les pré-recrutés »).

Vous risquez donc d'être contacté par les services du rectorat de DIJON, fin Août ou début Septembre , et de vous voir proposer de prendre une classe, dans les jours qui suivent.

Cette possibilité repose sur la décision du Ministère qui débloquera (ou non) des autorisations d'embauches.

Le SNUipp intervient dès maintenant auprès du ministère pour l'inciter à débloquer ces postes.

Si les services du Rectorat vous contactent , ils vous proposeront un poste dans un des 4 départements , en fonction des besoins.

Cette nomination dans ce département impliquera d'autorité votre lieu de formation l'année suivante (ex: si vous êtes appelés en Saône et Loire , l'année suivante, votre IUFM sera Mâcon).

Vérifier que les services du rectorat possèdent vos coordonnées personnelles.

Les élus du SNUipp sont à votre service

Contacts téléphoniques : voir au verso et par courrier : snu71@snuipp.fr

Notre site : 71.snuipp.fr

SNUipp-FSU

Syndicat National Unitaire des
Instituteurs et Professeurs d'Ecole

Le SNUipp (FSU)
1er syndicat d'enseignants
dans le 1er degré: 60 000 adhérents

La FSU

1ère fédération de la Fonction
Publique d'Etat: 220 000 adhérents

Le SNUipp en Saône et Loire

Aux élections professionnelles de
2005, le SNUipp71 a recueilli
46,6% des suffrages, en
progression de 7% par rapport au
scrutin précédent.

Les élus du personnel

En CAPD (commission
administrative départementale
gérant les personnels-mouvement-
avance- ment...) **le SNUipp a 5**
titulaires sur 10 (3 pour le SE, 1
pour SUD , 1 pour le Snudi-FO)

Les permanences IUFM

Le SNUipp tient une permanence
régulière à l'IUFM de Mâcon, dont
la programmation dépendra de
votre emploi du temps.

Les coordonnées du SNUipp

Maison des Syndicats
2 rue du Parc
71100 CHALON sur Saône
Tél : 03 85 43 56 34
E-mail : snu71@snuipp.fr
Site web : 71.snuipp.fr



SAONE et LOIRE

spécial IUFM

Le SNUipp, mais Késaco ?

Certains d'entre vous nous connaissent déjà :
Les **Anciens PE1 de Mâcon** qui nous ont contacté lors
de nos permanences , par exemple

Créé en 1992, le **SNUipp** est la première force
syndicale dans le premier degré, mais également , au
travers de la FSU, la première fédération syndicale de
l'Éducation Nationale et de la Fonction publique d'État.

Mais quel est le rôle , quels sont les buts poursuivis par notre
syndicat ? Le SNUipp situe son action selon 3 axes :

1/ **La défense des personnels** par le biais de ses militants, de ses
élus du personnel : donner les informations , faire connaître nos
droits, s'opposer à l'arbitraire, ne laisser personne seul, isolé face
à l'administration.

2/ **Etre une force de propositions pédagogiques** par le biais de
publication tel que " XXIème siècle : faut-il changer l'école?
et parce que le SNUipp est conscient que le métier évolue...très
vite, la proposition d'une transformation, d'une mutation profonde
de l'école et du métier en livrant au débat des thèmes essentiels
de l'école .

3/ **Etre une force revendicative** face aux gouvernements ,
exigeant des moyens pour l'école, pour la revalorisation du métier

Loin de vouloir jouer à ceux qui savent et décident à la place de
tous, nous tentons de construire un syndicalisme différent, qui
bouge, ouvert, qui fonde son activité sur la participation du plus
grand nombre.

Paul BARDAY 06 12 09 26 64
Professeur d'école à l'IME de Charnay les Mâcon
Antoine JEANTET 06 88 33 95 10
Professeur d'école—CLIS à Montchanin

Correspondants du SNUipp71 à l'IUFM de Mâcon